



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

relations culturelles

Question écrite n° 65884

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le débat sur la multiculturalité et de l'interculturalité qui s'est engagé dans les pays du Maghreb. En effet, des pays progressistes du Sud, comme l'Algérie sont particulièrement intéressés, notamment dans le cadre universitaire, par des échanges culturels sur ce thème, entre les rives de la Méditerranée. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position sur cette proposition d'échanges.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu demander au ministre de la culture et de la communication de préciser sa position sur le développement des échanges culturels sur le thème de la multiculturalité et de l'interculturalité, notamment dans le cadre universitaire, dans les pays du Maghreb, en particulier l'Algérie. Depuis bientôt trois ans, les signes du renouveau de la coopération franco-algérienne se sont multipliés avec la création de nouvelles instances, comme le Haut Conseil franco-algérien universitaire et de recherche, chargé de renforcer la coopération culturelle, technique et scientifique, et de nouveaux outils comme les programmes financés dans le cadre du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) du ministère des affaires étrangères. À cet égard, un programme mobilisateur a été mis au point, à l'issue d'une réflexion rassemblant des institutions et organismes publics maghrébins et français sur la situation et le développement des coopérations en sciences humaines et sociales entre les pays du Maghreb et la France. Ce programme, intitulé « Appui à la coopération pour la recherche en sciences humaines et sociales entre le Maghreb et la France », a été lancé en 2004, pour trois ans. Il est coordonné par la Maison des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence. Il a pour finalité de développer des échanges entre jeunes chercheurs et enseignants autour de thématiques d'intérêts mutuels. La première des thématiques affichées, qui s'intitule « Héritages, Identités méditerranéennes, convergences et divergences, lieux et politiques de la mémoire », semble tout à fait adaptée pour accueillir des réflexions et débats sur la multi- et l'interculturalité. Mobilisé à l'occasion du comité mixte des projets de coopération franco-algérien, qui s'est tenu en octobre 2004 à Alger, ce programme a débouché sur le lancement d'un premier appel d'offres en février 2005. Neuf projets ont été retenus pour une mise en oeuvre en septembre 2005. Un nouvel appel d'offres a été lancé en juillet, ouvert jusqu'en décembre. D'autres suivront sur les trois ans d'exécution. Il convient donc de sensibiliser les responsables d'institutions d'enseignement et de recherche sur cet outil de coopération qui offre un cadre adapté aux échanges universitaires sur ces thèmes, dont l'honorable parlementaire rappelle l'importance, et pour lesquels le ministère des affaires étrangères et le ministère de l'enseignement supérieur sont appelés à jouer un rôle essentiel.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65884

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2005, page 5234

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 8965